

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/073/5.7

Feuillet n°085



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 28 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Limeyrat, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascal LARUE

Excusés : Didier CLERJOUX, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT donne pouvoir à Gaston GRAND, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORSE, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine BOUTINAUD, Maud MANIERE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Sollicitation de l'extension du champ d'intervention du SIRTOM de Brive

En complément de la délibération n° DE2023/006 du 2 mars 2023 demandant la réduction du périmètre d'intervention du SMD3, la Communauté de Communes sollicite du SIRTOM de Brive l'extension de son champ d'intervention à compter du 1^{er} janvier 2024 afin d'y inclure les communes de Beauregard de Terrasson, Peyrignac et Villac. Les biens nécessaires à l'exécution des missions de gestion de la compétence déchets seront mis à disposition du SIRTOM de Brive au 1^{er} janvier 2024.


AR Prefecture


024-200041150-20230628-DE2023073-DE
Reçu le 04/07/2023

La procédure à mettre en œuvre est la suivante :

- 1) délibération du conseil communautaire de la CCTPNTH demandant au SIRTOM de Brive l'extension de son champ d'intervention pour les communes concernées
- 2) délibération du comité syndical du SIRTOM de Brive,
- 3) en cas d'accord du comité syndical, consultation des organes délibérants des collectivités membres du SIRTOM de Brive. Pour que la procédure aboutisse, la majorité qualifiée doit être acquise à savoir 2/3 au moins des organes délibérants des membres du SIRTOM de Brive représentant plus de la moitié de la population totale du syndicat, ou la moitié au moins des organes délibérants des membres représentant les 2/3 de la population.
- 4) si la majorité qualifiée est acquise, un arrêté préfectoral actera l'extension du champ d'intervention du SIRTOM de Brive,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

 **DEMANDE** au SIRTOM de Brive l'extension du champ d'intervention pour les trois communes concernées, à compter du 1^{er} janvier 2024

 **AUTORISE** le Président à engager cette démarche et signer tout document à cet effet et saisine des instances du SIRTOM de Brive et des instances préfectorales.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 04/07/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET
Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230628-DE2023073-DE
Reçu le 04/07/2023